

M. MURPHY: L'honorable député de Calgary prétend que certains membres de l'opposition, à une époque quelconque, auraient déclaré que le Canada ne doit rien à l'Angleterre. Je n'ai jamais entendu un libéral faire une semblable déclaration. Mais dans cette Chambre et ailleurs, j'ai souvent entendu dire que des conservateurs avaient à plusieurs reprises, dans des assemblées publiques, prétendu que nous ne devons rien à la Grande-Bretagne. Dans la "Canadian Annual Review" de 1910, publiée par M. Castell Hopkins, un grand ami et admirateur du premier ministre, je vois que cette déclaration est attribuée à certains membres de la droite. Parlant de la campagne menée dans la province de Québec, en 1910, contre la marine, M. Castell Hopkins, à la page 185, donne le compte rendu d'une assemblée qui a eu lieu à Rigaud, dans le comté de Vaudreuil, représenté par le major Boyer, un membre libéral de cette Chambre. Voici ce qu'il dit:

A Rigaud, le 26, M. Cousineau, M.A.L., dit que ce que l'Angleterre voulait dans le moment, c'était une contribution du Canada à son budget; M. Rainville accusa les journaux français de Montréal de s'être laissés corrompre pour appuyer le projet de sir Wilfrid Laurier.

Je crois que le M. Rainville dont il est question ici est maintenant membre de cette Chambre et appuie le Gouvernement conservateur.

M. Gustave Boyer, un député libéral, lui répondit. Il dit: Les orateurs qui m'ont précédé prétendent que nous ne devons rien à la Grande-Bretagne. N'est-il pas vrai, cependant, que nous devons tout à la Grande-Bretagne? N'est-il pas vrai que depuis cinquante ans nous avons eu, sous la protection du drapeau anglais, plus de libertés personnelles, politiques et municipales qu'aucun autre peuple de la terre?

Nous avons ici un contraste frappant entre les déclarations des partisans du Gouvernement conservateur et les généreuses et patriotiques professions de foi de l'honorable député de Vaudreuil qui est un libéral convaincu.

A un autre endroit du même volume, il est question d'un M. Albert Sévigny. Il est désigné comme étant un avocat de Québec, mais, je crois qu'il représente actuellement le comté de Dorchester dans cette Chambre et qu'il est aussi un partisan du Gouvernement. La "Canadian Annual Review" donne M. Sévigny comme un orateur plein de feu; à la page 196, je lis:

Le 31 octobre, à Tingwick, M. Albert Sévigny, un avocat de Québec, s'est exprimé comme suit: "Le cabinet Laurier est un cabinet d'impérialistes, disposé à sacrifier les intérêts du Canada et à nous lancer dans des guerres qui ne nous concernent pas. Le bill naval est une tentative de la part d'Ontario et des provinces de l'Ouest, pour réduire pour toujours la province de Québec à l'esclavage.

M. MURPHY.

Qu'est-ce que l'Angleterre a jamais fait pour vous? Elle n'a pas besoin de votre aide. Elle est assez forte pour se défendre. L'idéal de Laurier c'est de faire de vous les vassaux de la majorité de l'Ouest. Vous devez protester par votre vote contre ce trafic d'esclaves. Vous devez protester contre l'idée d'aider à l'Angleterre dans ses guerres; si vous ne protestez pas, vous aurez certainement la conscription.

Il me semble que cela établit parfaitement l'attitude des deux partis sur la question de savoir ce que nous devons à l'Angleterre.

L'honorable député de Calgary a aussi parlé des chefs libéraux qui sont favorables à l'indépendance et, à l'appui de sa prétention, il a cité une résolution qui aurait été faite au club national de Montréal, en 1890, par l'honorable député de Rouville (M. Lemieux). L'honorable député de Red Deer (M. Clark) a fait bonne justice de cette partie du discours de l'honorable député de Calgary. J'ajouterai seulement que ce dernier devait se rendre compte de la position désespérée dans laquelle se trouve son parti pour retourner à vingt-trois ans en arrière, dans l'espoir d'y trouver quelque chose qui fasse disparaître de l'écusson du parti conservateur les souillures qu'y ont laissés ses acquitances avec le parti nationaliste de la province de Québec.

J'aurais supposé que mon honorable ami connaissait suffisamment l'histoire de son parti pour s'abstenir de s'aventurer sur ce terrain, mais puisqu'il lui plaît de revenir sur le passé, je prendrai la liberté de lui rappeler certains incidents. Je lui citerai, entre autres choses, le livre de M. Weir, intitulé "Soixante ans au Canada". S'il veut regarder à la page 52 de ce volume, il y trouvera le commencement d'un manifeste adressé au peuple canadien en faveur de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Un peu plus loin, à la page 63, il trouvera les noms des signataires de ce manifeste et je lui recommande tout particulièrement le nom qui se trouve en tête de la liste. Ce n'est pas le nom d'un Canadien-français; ce n'est pas le nom d'un personnage qu'on puisse, d'une manière quelconque, associer à celui de Laurier ou de Lemieux. Ce nom est celui de J. J. C. Abbott qui, après avoir été un membre respecté de cette Chambre, est devenu le chef du parti conservateur et premier ministre du Canada.

Je demande à l'honorable député (M. Bennett) de relire ce manifeste et d'expliquer comment il concilie ces présentes protestations de patriotisme avec son ancienne allégeance à celui qui fut, à une certaine époque, le chef du parti annexionniste au Canada. En lui appliquant sa propre manière de raisonner, je lui demanderai aussi comment il peut se disculper d'appartenir à un parti dont les chefs ont brûlé le Parlement et assailli le Gouverneur général, dans les rues de Montréal. Je lui demande